

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
8 août 2024

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Gallichan

Séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le 8 août 2024 à 19 h 00, au bureau municipal de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis ainsi que les conseiller(ères) suivants :

M. Richard Vallières	Conseiller	Siège no 1
M. Daniel Bélanger	Conseiller	Siège no 2
Mme Nathalie Shink	Conseillère	Siège no 3
M. Jacklin Chabot	Conseiller	Siège no 4
M. Fernand Nadeau	Conseiller	Siège no 5
Poste vacant	Conseiller	Siège no 6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Serge Marquis, maire, Mme Lucie Gravel, directrice générale intérimaire et Mme Maude Touzin, directrice générale adjointe/greffière.

2- MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2024
5. Dépenses de juillet 2024
6. Présenter et adopter rapport financier 2023
7. Période de questions
8. Affaires en découlant :
 - 8.1 Frais fixes pour tente/VR au centre communautaire
 - 8.2 Suivi brunch du dimanche – septembre 2024
 - 8.3 Plan d'intervention aqueduc/système d'égout
 - 8.4 Logiciel pour programme automate aqueduc
9. Dérogation mineure pour le 837 chemin Lirette
10. Acceptation de démission de M. Raphaël Boutin Bellavance
11. Demande à Élection QC
12. Résolution d'appui – Demande de révision de Loi sur fiscalité municipale pour taxes Sûreté du QC
13. Résolution pour colloque de zone ADMQ
14. Appels d'offres ouverture de cours municipales 2024-2025
15. Rapport des comités
16. Sujets divers :
 - 16.1 Projet de réfection de route entre Gallichan et Roquemaure 2028
 - 16.2 Programme d'aide à la Voirie locale (PAVL)
 - 16.3 Semaine de congé
 - 16.4 Suivi mariage du 3 août 2024
 - 16.5 Demande pour panneau « Chemin des Bouleaux » au chemin Lirette
 - 16.6 Lettre pour le MTQ pour piste cyclable (2028)
 - 16.7 Remplacement de ponceaux Rang 4 & 5 – PPA-CE 30,000\$
17. Dates des prochaines rencontres :
 - 17.1 Séance de travail
 - 17.2 Séance ordinaire
18. Période de questions
19. Fermeture de la séance

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
8 août 2024

R24-08-124 IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières APPUYÉ par Mme Nathalie Shink résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉE

R24-08-125 4- **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2024**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2024 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉE

R24-08-126 5- **DÉPENSES DE JUILLET 2024**

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Bélanger APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise les dépenses énumérées;

ADOPTÉE

BORDEREAU DE DÉPENSES MUNICIPALES

Session du 8 juillet 2024

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN		
Payé durant le mois de février		
Paie des employés	Période se terminant 06-07-2024	2 882.36 \$
Paie des employés	Période se terminant 13-07-2024	3 040.74 \$
Paie des employés	Période se terminant 20-07-2024	2 460.69 \$
Paie des employés	Période se terminant 27-07-2024	2 685.94 \$
Paie des élus	Période se terminant 27-07-2024	2 015.21 \$
Revenu Québec	DAS de juin	4 121.17 \$
Revenu Canada	DAS de juin	1 562.43 \$
Total des salaires du mois		18 768.54
Paiements préautorisés payés au cours du mois		
Hydro Québec	Biblio / Âge d'Or 30	477.30 \$
	Centre communautaire 30	1 218.87 \$
	Éclairage public 30	186.96 \$
	Garage/Caserne 30	145.46 \$
Total des paiements préautorisés		1 839.41
À payer par chèque		
Roland Richard	2 panneaux lumières	31.73 \$
Raymond Chabot GT	Honoraires prof. + frais adm et tech	1 260.48 \$
Jean-François Cossette	Nivelage Été 2024 Versement 06	9 321.77 \$

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
8 août 2024

MicroAge La Sarre	Microsoft Entra ID Premium	174.10 \$
	Surveillance poste	118.82 \$
	Appel courriel et mot de passe	29.02 \$
	Sauvegarde nuage sécurisé	72.42 \$
RM Entreprise	Calcium liquide	36 718.42 \$
Médial Services CSST	Forfait mutuelle	361.04 \$
Techni-Lab	Analyse eau	250.65 \$
Ville de Macamic	Entente Aqueduc juin	2 722.24 \$
	Entente aqueduc juillet	2 515.26 \$
Télébec	Système alarme EC 10-07	121.58 \$
Les entreprises J.L.R.	Cueillette vidanges et recyclage	2 878.97 \$
Station du Coin	Batterie AA	27.10 \$
	Essence	180.62 \$
	Essence	122.54 \$
	Essence	87.70 \$
	Diésel	95.02 \$
	Essence	114.96 \$
	Essence	196.65 \$
MRC Abitibi-Ouest	Quotes-parts recyc. et vidanges	10 623.64 \$
	Quotes-parts diverses	18 762.09 \$
	Vidange fosse septique	226.14 \$
	Inforoute large bande	1 254.15 \$
Fiducie Desjardins	REER Jean-Guy Mai	29.36 \$
	REER Jean-Guy Juin	25.24 \$
Norfil	Chlore aqueduc	334.51 \$
M. ROY électrique	Travaux aqueduc	1 001.75 \$
	Travaux aqueduc	505.89 \$
Collard Scie à chaîne	Divers pour fouet	215.00 \$
Meubles Lambert	Frigidaire centre communautaire	1 299.21 \$
Ziplignes	Pancartes panonceau	2 579.43 \$
Roberge	Luminaire détecteur	535.73 \$
	Crédit luminaire	(448.39) \$
FQM	Comp. Éthique F. Nadeau	379.42 \$
Aspirateur Pompe	Flotte	39.78 \$
Quincaillerie Palmarolle	Matériel entretien divers	17.91 \$
	Poussière de pierre poteaux	3.90 \$
	Sel adoucisseur	109.12 \$
	Madrier escalier café des rumeurs	35.54 \$
	Vis base de poteau	50.41 \$
Lucie Gravel	Déplacements dépôts juillet	47.70 \$
Petite caisse	Sacs pour cannettes	8.05 \$
	Nettoyeur toilettes	34.40 \$
Total à payer par chèque		95 071.07 \$

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
8 août 2024

À payer par virement Interac		
VISA Desjardins	Frais annuels	60.00 \$
	Papier toilette Centre comm.	22.98 \$
	Réparation banc balançoire	17.25 \$
	Arrangent floral	143.72 \$
	Frais Amazon Prime juillet	11.49 \$
	Amazon Lot de 12 cadenas	63.10 \$
	Ampoules pour camion	12.02 \$
	Paquet 5 lampes urgence	324.20 \$
	Frais intérêts	1.12 \$
Total à payer par virement Interac		655.88 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES		116 334.90 \$

R24-08-127

6- PRÉSENTER ET ADOPTER RAPPORT FINANCIER 2023

M. le maire présente les grandes lignes du rapport financier 2023

Revenus

Taxes	816,372 \$
Compensations tenant lieu de taxes	276 \$
Transferts	1,077,976 \$
Services rendus	15,925 \$
Imposition de droits	28,250 \$
Amandes et pénalités	2,551 \$
Autres revenus d'intérêts	7,255 \$
Autres revenus	7,199 \$
Total des revenus	1,955,804 \$

Charges

Administration générale	234,443 \$
Sécurité publique	81,617 \$
Transport	302,413 \$
Hygiène du milieu	174,246 \$
Aménagement, urbanisme & développement	33,297 \$
Loisirs et culture (animatrice loisirs)	90,018 \$
Frais de financement	65,007 \$
Total des charges	981,041 \$

Excédent de l'exercice **974,763 \$**

Moins les revenus d'investissement TECQ **(868,434 \$)**

Plus l'amortissement **131,447 \$**

Moins le financement **(98,300 \$)**

Moins l'activité d'investissement **(82,470 \$)**

Excédent de l'exercice **57,006 \$**

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières APPUYÉ par M. Daniel Bélanger et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan accepte le rapport financier au 31 décembre 2023, préparé par la firme Raymond Chabot, Grant Thornton, tel que présenté;

ADOPTÉE

7- PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions concernant le rapport financier 2023

8- AFFAIRES EN DÉCOULANT

8.1 Frais fixes pour tente/VR au centre communautaire

Information – Des frais de « camping » seront chargés pour les tentes (25\$/nuit) sur le gazon du parc (entre le Café des Rumeurs et l'église) et les roulottes (50\$/nuit, sans service) dans le stationnement côté Est de l'église, pendant la location de celle-ci, lors des gros événements tels que mariage, fête de famille, etc.

8.2 Suivi brunch du dimanche - septembre 2024

Information – M. Fernand Nadeau explique le projet, tout s'est merveilleusement déroulé lors du brunch du 21 juillet dernier, au Café des Rumeurs, avec 94 déjeuners servis!

Nos merveilleuses bénévoles, Sarah-Ève Lambert et sa mère, Mme Annick Pigeon, reproduiront le même événement municipal en septembre. La date reste à suivre.

8.3 Plan d'intervention aqueduc/système d'égout

Information – M. le maire, Serge Marquis, explique la phase II du projet subventionné, qui consiste au renouvellement des conduites d'égout et d'aqueduc, pour la captation pluviale.

R24-08-128

8.4 Logiciel pour programme automate aqueduc

ATTENDU QUE les alarmes de l'aqueduc ne cessent de déranger, sont coûteuses et la plupart du temps fautives;

ATTENDU QUE les bris d'aqueduc n'ont pas tous lieu d'être avec ses structures encore neuves et devraient être évités pour les citoyens qui y sont connectés;

ATTENDU QUE l'achat d'un nouveau logiciel pour programmer l'automate à l'usine de filtration d'eau, de façon à être plus performant, facilement opérable à distance pour éviter les déplacements des techniciens de la Ville de Macamic, des électriciens, ainsi que des employés municipaux, serait un grand investissement pour la municipalité de Gallichan;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Bélanger, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal accepte la dépense de 2,400\$ pour l'automate Control Logix, une licence perpétuelle sans frais annuels;

QUE cette licence permet d'effectuer les modifications à la programmation et permet d'aller en ligne avec l'automate, afin de déterminer un problème;

QUE la licence requise pour la programmation de l'automate Compact Logix est le logiciel Studio 5000;

ADOPTÉE

R24-08-129

9- **DÉROGATION MINEURE POUR LE 837 CHEMIN LIRETTE**

ATTENDU QUE le demandeur demeurant sur le lot 5 519 936, au 837 chemin Lirette à Gallichan, présente une demande qui a pour but d'accepter le plan de projet de lotissement dudit terrain non desservi, pour le diviser en deux et en vendre une des parties;

ATTENDU QUE la largeur minimale de la façade doit être de 50 mètres. Un des terrains ne fait que 47,67 mètres, et l'autre 25,87 mètres, dû à la forme triangulaire;

ATTENDU QUE les travaux devront être faits selon les règles de l'art et être conformes aux codes, lois et règlements applicables. Le propriétaire doit s'assurer de respecter les règlements municipaux en vigueur lors de la réalisation des travaux. Il devra prendre un soin particulier à respecter, s'il y a lieu, toutes les marges AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRALES. Lui seul sera responsable, une fois le permis émis ou l'autorisation accordée;

ATTENDU QUE tout changement dans les travaux autorisés, qu'ils soient entrepris ou non, quant à l'usage et/ou à l'occupation et/ou autre nécessité, nécessite une nouvelle approbation;

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Bélanger, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents ;

QUE conseil municipal accepte la recommandation des membres du comité CCU et accepte la dérogation mineure telle que présentée par ceux-ci ;

ADOPTÉE

R24-08-130

10- **ACCEPTATION DE DÉMISSION DE M. RAPHAËL BOUTIN BELLAVANCE**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE, le conseil municipal accepte la démission de M. Raphaël Boutin Bellavance en tant que conseiller au siège no 6. Celle-ci est effective immédiatement;

ADOPTÉE

R24-08-131

11- **DEMANDE ÉLECTION QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ par M. Jacklin Chabot APPUYÉ par M. Daniel Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal autorise Mme Lucie Gravel à faire une demande spéciale à Élection Québec, concernant la démission de M. Raphaël Boutin Bellavance;

QUE la demande consiste à éviter de déclencher une élection pour le remplacement du 6^e siège;

QU' il n'y a que quelques mois avant de tomber dans la période sans obligation avant les élections municipales du 2 novembre 2025;

QU' une élection est coûteuse pour le remplacement d'un seul conseiller;

ADOPTÉE

R24-08-132

12- **RÉSOLUTION D'APPUI – DEMANDE DE RÉVISION DE LOI SUR FISCALITÉ MUNICIPALE POUR TAXES SÛRETÉ DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT la demande d'appui des municipalités d'Upton et de Blanc-Sablon, par leur résolution respective numéro 2024.04.81 et 2024-059, pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (ci-après nommée « SQ »);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales doivent déboursier 50 % des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ;

CONSIDÉRANT QUE les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

CONSIDÉRANT QUE le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Daniel Bélanger, APPUYE par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents ;

QUE soit formellement demandée au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec;

QUE soit transmise la présente résolution aux instances suivantes, soit au MAMH (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation), au MTESS (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale), à l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec), à la FQM (Fédération québécoise des municipalités du Québec), à l'UMQ (Union des municipalités du Québec), aux MRC et aux municipalités du Québec ;

ADOPTÉE

R24-08-133

13- **RÉSOLUTION POUR COLLOQUE DE ZONE ADMQ**

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Nadeau APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu unanimement par les conseillers(ères) présents;

QUE le conseil autorise la fermeture du bureau municipal en l'absence de la directrice générale intérimaire et son adjointe, lors du colloque de zone ADMQ à Val d'Or, les 12 et 13 septembre 2024 prochain;

ADOPTÉE

14- APPELS D'OFFRES OUVERTURE DE COURS MUNICIPALES 2024/2025

Remis à la prochaine séance

15- RAPPORT DES COMITÉS

- Retour sur les rencontres avec M. Émilien Larochelle, Sarah-Ève Lambert et Annick Pigeon, concernant le Café des Rumeurs;
- Le comité des Loisirs et la Traversée fantastique, les horaires du bar sont faits, avec suffisamment de bénévoles.

16- SUJETS DIVERS :

16.1 Projet de réfection de route entre Gallichan et Roquemaure en 2028

Information – M. le maire explique en gros le projet

R24-08-134

16.2 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

ATTENDU QU' il y a ouverture d'appels de projets au PAVL (Programme d'aide à la voirie locale) :

ATTENDU QUE nous voulons déposer à nouveau une demande pour l'installation de deux radars pédagogiques dans notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Bélanger, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE la directrice générale adjointe/greffière, Mme Maude Touzin, soit autorisée à déposer le projet pour l'achat et l'installation de deux radars pédagogiques à chaque extrémité du village de Gallichan, dans la zone du 50 km du chemin de Gallichan. Mme Touzin est aussi autorisée à signer les documents en lien avec ce projet;

ADOPTÉE

16.3 Semaine de congé

Information – Nos bureaux seront fermés du 19 août au 23 août inclusivement

16.4 Suivi mariage du 3 août 2024

Information – Retour sur le mariage de Trycia Bazinet et David Kistabish, journée parfaite, haute en émotions et en couleurs!

16.5 Demande pour panneau « Chemin des Bouleaux » au chemin Lirette

Demande faite par un citoyen du chemin des Bouleaux, disant qu'il manque un panneau au coin du Rang 10 & 1 et chemin Lirette, pour diriger les camions de livraison au bon endroit. À vérifier

R24-08-135

16.6 Lettre pour le MTQ pour piste cyclable (2028)

ATTENDU QUE le MTQ doit entreprendre des travaux sur le chemin Gallichan-Roquemaure d'ici 2028;

ATTENDU QUE nous aimerions qu'une largeur de plus soit ajoutée pour une piste cyclable;

ATTENDU QUE depuis l'asphaltage du chemin de la rivière ouest qui rejoint Rapide-Danseur, certains de nos citoyens empruntent ce parcours et rejoignent la route 388 pour revenir sur la route 393 et terminer sur le chemin de Gallichan;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Bélanger, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE la directrice générale intérimaire/trésorière. Mme Lucie Gravel, envoie une lettre à M. Sébastien Nolan, conseiller en relation avec le milieu à la direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue, lui mentionnant notre désir que des analyses soient faites auprès du ministère des Transports pour que le chemin soit plus large pour y avoir une piste cyclable; ce qui ferait de belles randonnées plus sécuritaires;

ADOPTÉE

R24-08-136

16.7 Remplacement de ponceaux Rang 4 & 5 – PPA-CE 30,000\$

ATTENDU QUE nous allons recevoir 30,000\$ du programme PPA-CE, autorisé par notre députée Mme Suzanne Blais;

ATTENDU QUE nous avons encore des ponceaux à changer cette année;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Bélanger, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

D'UTILISER ces argents pour changer les ponceaux problématiques lors de grosse pluie ou qui sont en mauvais état, pour une meilleure qualité de nos chemins;

ADOPTÉE

17- DATES DES PROCHAINES RENCONTRES :

17.1 Séance de travail

Jeudi 29 août 2024

17.2 Séance ordinaire

Jeudi 5 septembre 2024 à 19 :00

18- PÉRIODE DE QUESTIONS

- Y aura-t-il d'autres terrains à vendre autres que ceux au village? Oui
- Y a-t-il des acheteurs potentiels pour le village? Oui
- Possibilité d'une vente de garage au garage municipal en septembre 2024

R24-08-137

19- FERMETURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
8 août 2024

La séance est levée à 19 :45 et PROPOSÉE par M. Richard Vallières
APPUYÉE par M. Daniel Bélanger et unanimement résolu par les
conseiller(ères) présents;

ADOPTÉE

M. Serge Marquis
Maire

Mme Maude Touzin
Directrice générale adjointe/greffière